



- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 5 • 2014

Lettre d'information parlementaire

M. Jean-Yves Le Drian compte-t-il vraiment clore le débat sur l'utilité des deux composantes nucléaires avec des arguments digne d'un forain ?

Après avoir indiqué que la composante aéroportée « évite le "tout ou rien" et permet de lancer un avertissement nucléaire sans dévoiler la composante océanique », dénaturant donc la pensée du Livre Blanc de 2013, la France se réservant le droit de lancer une attaque nucléaire en premier ; voilà que le cinquième et dernier point qu'il a déroulé ce 29 octobre à l'Assemblée nationale — en réponse à l'interpellation du député écologiste François de Rugy lors du vote sur les crédits alloués à la défense pour 2015 — est : « C'est pas cher » !

Voir les dépenses de la dissuasion — qui vont passer de 21 à 28 % du budget d'équipement d'ici la fin de la LPM — uniquement sous ce prisme économique, dépend de ce que l'on compte ! Car si l'on ajoute des coûts obligatoires non-comptabilisés (frégates anti-sous-marines...), inchiffrables (coûts des démantèlements des SNLE et SNA) et non-budgétisés (dépassement en milliards du programme simulation) est-ce toujours « pas cher » ?

Pour en finir avec de tels arguments à l'emporte-pièce, il est temps d'établir un véritable audit atomique sur l'arsenal nucléaire dans le cadre d'une mission d'information parlementaire.

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

Les armes nucléaires, « c'est pas cher » ?

Actualité

26 septembre, première Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires

Prenant acte de la décision des Nations Unies de consacrer la journée du 26 septembre comme « Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires » — selon la résolution A/RES/68/32 adoptée par l'Assemblée générale de décembre 2013 — de nombreux parlements à travers le monde ont voté des résolutions et approuvé unanimement des déclarations soutenant cette journée.

Europe

Le **Parlement autrichien** a, le 10 juillet, voté à l'unanimité une résolution appuyant les efforts réalisés par son gouvernement et l'appelant à poursuivre ses engagements au niveau international et européen pour le désarmement et l'interdiction complète du développement, de la vente, de l'acquisition, de la prolifération et de la possession d'armes nucléaires. Cette résolution a été portée par Christine Muttonen (cf. Lettre n° 2) et Reinhold Lopatka (président du groupe politique OVP au Parlement).

Notons aussi l'initiative de **parlementaires européens** membre de 6 groupes politiques (dont Ana Gomes de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates, Michèle Rivasi du groupe des Verts ou encore Jaroslaw Leszek Walesa du Parti populaire européen) — appuyée par le réseau du PNND — qui ont cosigné une déclaration conjointe qui « exhorte le Conseil de l'UE à discuter et à adopter une position commune bien avant la conférence d'examen de 2015 du Traité de non prolifération nucléaire qui vise à initier le désarmement nucléaire complet ».

AUTRICHE :

http://www.icanaustria.at/wpcontent/uploads/2014/08/20140812_Entschliessungsantrag_English.pdf

PARLEMENT EUROPÉEN :

http://www.pnnd.org/sites/default/files/statement_by_meps_to_support_the_international_day_for_the_total_elimination_of_nuclear_weapons.pdf

Asie du Nord-Est

Des parlementaires de 7 partis politiques du **Japon** (29 parlementaires) et les parties d'opposition et du gouvernement de la **Corée du sud** (53 parlementaires) ont signé une déclaration conjointe encourageant « les parlements et les parlementaires du monde entier à se joindre à la société civile, à l'Organisation des Nations Unies et les gouvernements à observer ce jour pour agir pour la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires ».

http://www.pnnd.org/sites/default/files/gugje_haegmugi_jeonmyeon_pyegyiyi_nal9weol_26il_jiji_yiweon_seongmyeong.pdf



Trois questions à...

François CORNUT- GENTILLE,

député UMP, membre de la
commission des finances



Dans vos différentes interventions, vous soulignez et regrettez l'absence d'un réel débat autour du budget de la défense. Comment serait-il possible de remédier à cela ?

L'absence de débat vaut pour tous les secteurs d'intervention de l'État. Notre procédure budgétaire est devenue inefficace. Elle mobilise le Parlement pendant plusieurs semaines à l'automne pour discuter d'un projet de loi de finances qui ne sera pas respecté en raison des actes de gestion menés par l'exécutif en cours d'année ; elle accorde qu'une paire d'heures pour discuter de la loi de règlement, véritable quitus donné à l'exécutif.

Un vrai débat sur la dépense publique devrait privilégier la loi de règlement, outil d'évaluation de l'efficacité de l'action publique, au projet de loi de finances, simple fiction. C'est devenu une évidence à l'heure où la bonne gestion budgétaire est devenue l'alpha et l'oméga de tout gouvernement. Mais toutes les tentatives de réforme allant dans le sens d'un renforcement des lois de règlement se sont toutes heurtées à l'inertie générale. C'est, à mon sens, une grave erreur.

Le budget alloué à la dissuasion nucléaire est parfois soumis à des interrogations, en raison de la difficulté à déchiffrer pleinement les lignes budgétaires. Est-ce une réalité ou un mythe ?

Ceci n'est pas une exception dans le budget de l'État. Analyser le budget de telle ou telle mission exige du temps. Or, cet automne, entre la présentation du budget 2015 en conseil des ministres et son examen en séance, à peine trois semaines sont laissées aux parlementaires pour analyser les chiffres, mener des auditions et rédiger leur rapport. Difficile de réaliser un travail sérieux.

Concernant la dissuasion nucléaire, les chiffres communiqués sont relativement précis et informatifs pour celui qui prend le temps de les analyser. Je n'attends pas que l'on me transmette le devis de tel ou tel équipement. Le Parlement ne doit pas se substituer à l'exécutif. Le Parlement doit veiller à la pertinence de la dépense par rapport à des objectifs politiques. D'autres organismes comme la Cour des comptes sont là pour veiller à la régularité de la dépense dans son engagement et son volume. Il serait utile que la haute juridiction financière se penche sur la dissuasion pour lever quelques phantasmes.

Je remarque cependant que pour certains systèmes, les transmissions stratégiques plus précisément, on fait reposer le financement des équipements sur des ressources exceptionnelles, aléatoires dans leur volume et leur calendrier. Je ne suis pas certain que cela soit un signe de bonne gestion.

Des décisions majeures, comme le renouvellement des SNLE de 3^{ème} génération, nous semblent être prises sans qu'il y ait eu débat préalable. Comment les parlementaires pourraient-ils se réapproprier ce débat, à l'exemple du Royaume-Uni ?

La commission de la défense de l'Assemblée nationale, sous la présidence de Patricia Adam, a organisé une série d'auditions autour de la dissuasion qui ont permis de poser de nouvelles questions et d'exposer des points de vue novateurs autour de la dissuasion. Cette initiative a déverrouillé une discussion jusqu'ici monopole de quelques officiers supérieurs, ingénieurs généraux et industriels. Il faut poursuivre cette action, s'assurer que les conclusions et remarques issues de ces auditions soient prises en compte par l'exécutif. Il ne s'agit pas aux parlementaires de dicter à l'exécutif ce que la dissuasion doit être, mais de lui demander de préciser les objectifs poursuivis.

Amérique latine

Au **Costa Rica**, portée par les parlementaires Natalia Díaz Quintana et Michael Arce Sancho, une résolution a été votée à l'unanimité, mettant en avant les conséquences humanitaires catastrophiques qu'aurait l'emploi de toutes armes nucléaires. Une déclaration similaire a été adoptée par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale de **Cuba**. Au **Nicaragua**, le président de l'Assemblée nationale, Santos René Núñez Téllez, a fait également adopter une déclaration demandant le renforcement de l'objectif d'élimination des armes nucléaires par tous les États membres des Nations Unies.

COSTA RICA :

http://www.pnnd.org/sites/default/files/resolution_adopted_by_the_national_assembly_of_costa_rica_supporting_the_international_day_for_the_total_elimination_of_nuclear_weapons.pdf

NICARAGUA :

http://www.pnnd.org/sites/default/files/declaracion_a.n._no._04_2014_o.n.u.pdf

Amérique du Nord

Au **Canada**, Linda Duncan, députée fédérale d'Edmonton-Strathcona, est intervenue en séance pour « exhorter le Premier ministre à faire preuve de leadership et à respecter l'engagement » pris en 2010 par le gouvernement conservateur, qui avait adopté une motion soutenant le gouvernement à entamer des négociations pour une convention sur les armes nucléaires. Elle a par ailleurs rappelé qu'alors « plus de 700 récipiendaires de l'Ordre du Canada s'étaient prononcés en faveur de cette initiative. »



Autriche : 1^{ère} Conférence parlementaire sur le désarmement nucléaire, 9 décembre 2014

Dans le cadre de la troisième conférence intergouvernementale sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires (8 et 9 décembre 2014 à Vienne), le Parlement autrichien organise une session spécialement consacrée à l'action et au rôle des parlementaires sur ce sujet le mardi 9 décembre. Les parlementaires français et du monde entier sont invités à participer à cette session où ils pourront exprimer leur point de vue et en débattre avec leurs collègues parlementaires.

RENSEIGNEMENTS : jeanmarie@pnnd.org

Du côté de la société civile...

Nouveau site Internet pour ICAN France

ICAN France, qui est la branche nationale de la campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, vient de créer un site Internet à l'attention des pays francophones permettant de trouver des informations sur les actions de ces différents pays.

Les représentants d'ICAN France seront une nouvelle fois reçus par les conseillers aux Affaires stratégiques du Président de la République et celui du ministre des Affaires étrangères courant novembre. L'objectif est de conforter le dialogue et de partager une autre réflexion avec les plus hautes sphères de l'État.

<http://fr.icanw.org/>

Martin CHUNGONG, secrétaire général de l'Union interparlementaire



L'UIP est désormais fortement impliquée sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Quel est votre regard sur ce travail qui a débuté en 2009 ?

De fait, la réflexion sur la question des armes nucléaires n'est pas nouvelle au sein de l'UIP et a débuté bien avant 2009, j'en veux pour preuve les résolutions adoptées en 1994 à Paris et en 1999 à Bruxelles. L'une s'intéressait à « l'importance de se conformer strictement aux obligations énoncées dans le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires » et la seconde proposait une « action parlementaire pour inciter tous les pays à signer et ratifier le traité d'interdiction complète des essais nucléaires, pour encourager des mesures de non-prolifération nucléaire universelles et non discriminatoires et pour parvenir à l'élimination de toutes les armes nucléaires ».

Il est vrai cependant qu'au cours des cinq dernières années, le sujet nucléaire a été abordé chaque année. En 2009, par le biais de la résolution dont vous avez fait mention. En 2010, lorsque la 3^{ème} Conférence mondiale des présidents de Parlement a adopté une Déclaration de soutien au Secrétaire général des Nations Unies pour sa proposition en cinq points sur le désarmement nucléaire et en s'engageant à poursuivre les efforts visant à parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. En 2011, à l'occasion de la 125^{ème} Assemblée à Berne, en organisant une réunion-débat sur le thème « Armes nucléaires : vers l'option zéro ». En 2012, en produisant en collaboration avec le réseau parlementaire pour le désarmement nucléaire, un guide pour les parlementaires sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Ce guide a bénéficié, en 2013, d'une campagne de promotion durant les Assemblées de l'UIP. Et enfin, en mars 2014, l'UIP a adopté la résolution « Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements ». Cette résolution bénéficiera, à l'issue de l'Assemblée de l'UIP en octobre 2014, d'un suivi par le biais d'un atelier sur le thème des « Bonnes pratiques en matière de désarmement nucléaire ».

Tout ceci pour dire que l'UIP, depuis longtemps, s'intéresse au sujet du désarmement et qu'à force de patience, elle réussit désormais à porter une discussion franche sur les doctrines nucléaires et ainsi élever cette question au plus haut niveau. Ceci dans l'optique de prendre des décisions politiques nécessaires pour interdire les armes nucléaires, et ainsi assurer un avenir exempt d'armes nucléaires et de la menace qu'elles représentent.

Lorsque les résolutions sont adoptées au sein de l'Assemblée générale de l'UIP, réalisez-vous un suivi sur la mise en œuvre de ces résolutions au sein des Parlements nationaux ?

Ceci dépend du type de résolution. Certaines font clairement mention d'un appel à l'UIP pour mettre en œuvre des programmes d'assistance

dans le cadre d'une situation bien précise. C'est le cas notamment de la résolution « Promotion et pratique de la bonne gouvernance comme moyen de favoriser la paix et la sécurité : tirer des enseignements des événements récents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord » d'avril 2012 qui demandait que l'UIP conçoive et mette en œuvre un programme d'assistance technique et de renforcement des capacités au profit des parlements nouvellement élus au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. C'est par cette résolution que notre division des programmes a obtenu un mandat fort pour intervenir dans les pays du printemps arabe. Mais ceci n'a aussi été possible que parce que les Parlements de ces pays étaient demandeurs d'assistance. En effet, notre organisation n'intervient que sur demande et ne s'autosaisit pas.

Pour les résolutions qui vous intéressent, soit celles sur le désarmement nucléaire, nous pourrions intervenir si un Parlement en faisait la demande. Et ceci ne s'est pas encore produit, ce que je déplore. Nous pourrions cependant imaginer que cette question soit utilisée au sein de programmes de renforcement des capacités comme un thème transversal, par exemple, lors d'un séminaire sur le pouvoir de contrôle du parlement sur les activités du gouvernement. Ou encore dans le cadre d'une activité ayant trait à la ratification des traités internationaux. Ce serait un moyen de mettre le sujet à l'honneur sans pour autant le traiter de front. Reste que le parlement récipiendaire doit accepter que ce thème soit traité. J'ai bon espoir que ceci soit de plus en plus fréquent dans les années à venir.

Par ailleurs, je dois ajouter que l'UIP salue et encourage l'approche proactive de certains parlementaires qui, à titre individuel, prennent part à des débats sur le désarmement nucléaire au sein de leurs propres Parlements, comme c'est le cas notamment en Australie, au Canada, en France ou encore en Norvège. D'autre part, il ne faut pas oublier que le 26 septembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, certains Parlements, comme ceux du Costa Rica, de Cuba, du Kazakhstan et du Nicaragua, ont émis des messages politiques particulièrement forts appelant de leurs vœux un monde exempt d'armes nucléaires.

Cependant, pour le moment, le suivi le plus fort que l'UIP puisse mettre en œuvre pour promouvoir la question du désarmement nucléaire est l'organisation de conférences et d'ateliers du type de celui qui a été organisé le 17 octobre dernier. L'organisation, de par son statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, a aussi la possibilité de présenter ses positions de fond à l'Assemblée générale des Nations Unies et à ses organes subsidiaires. Le bureau de l'UIP à New York est chargé de ces actions.

La dissuasion nucléaire en bref...

Selon l'audition par la commission de la défense de l'Assemblée nationale de l'amiral Bernard Rogel, chef d'état-major de la marine, sur le projet de loi de finances pour 2015, il apparaît que le taux de disponibilité pour les SNA n'est pas bon. Celui-ci serait en dessous du taux de 58 % établi par la Cour des comptes en 2013, entraînant obligatoirement une perte de crédibilité de la composante océanique. De même « en ce qui concerne, l'utilisation des Atlantique 2 au profit de la dissuasion »,

l'amiral Rogel confirme que « nous sommes confrontés à une difficulté ponctuelle » pour assurer la sécurité des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Ces manquements, pour assurer à bien l'ensemble des missions des forces nucléaires, viennent se rajouter aux questionnements toujours en cours portant sur le bon fonctionnement du missile M51 suite à l'échec de son tir à partir du SNLE *Le Vigilant* le 5 mai 2013.

Mission d'information sur les zones exemptes d'armes nucléaires

PROPOSITION : La France a signé le 6 mai 2014 le protocole au traité instituant une zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN) en Asie Centrale. Selon les déclarations, le 8 octobre à l'ONU, de M. Jean-Hugues Simon-Michel, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de la Conférence du Désarmement, « la France compte ratifier ce protocole avant la fin de l'année ». En amont du processus de ratification, la mise en place par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ou celle du Sénat, d'une mission d'information sur le rôle des ZEAN actuelles (zone non proliférante), les enjeux (fin de la prolifération nucléaire) et les perspectives de création de nouvelles ZEAN (Moyen-Orient, Arctique, Asie du Nord-Est...), apparaît importante. L'objectif serait d'apporter aux parlementaires des informations sur la réalité des enjeux de ces zones — qui comptent actuellement 115 pays sur les 5 continents — dont l'essor est vital pour la sécurité de la France, la lutte contre la prolifération nucléaire et pour parvenir à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires.

Questions écrites ou orales

Question à propos du Traité de non-prolifération nucléaire

Selon les déclarations, le 20 octobre à la Première Commission de l'ONU, de Jean-Hugues Simon-Michel, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de la Conférence du Désarmement, « le plan d'action [du Traité de non-prolifération nucléaire] adopté par consensus en 2010 est notre feuille de route. Il est important de la mettre en œuvre, sans dévier de la voie tracée, pour assurer le succès de la conférence d'examen de 2015. »

M/M^{me} le Député ; M/M^{me} le Sénateur demande au ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui expliquer pourquoi dans la section « Désarmement nucléaire » les Mesures n° 3 (« redoubler d'efforts pour réduire et, à terme, éliminer tous les types d'armes nucléaires ») et n° 5 (« Réduire encore le rôle et l'importance des armes nucléaires dans tous les concepts, doctrines et politiques militaires et de sécurité ») n'ont pas été réalisées par la France, depuis 2010, entraînant en cela, un danger pour le bon fonctionnement de ce Traité et l'avenir du régime de non-prolifération nucléaire ?



L'organisation Arrêtez La Bombe - ALB qui a organisé les 26 et 27 juin 2014 un colloque « Vers un monde sans armes nucléaires » à l'Assemblée nationale, a mis en ligne l'ensemble des interventions sous format vidéo, permettant ainsi d'entendre et de voir notamment les propos du président de l'Assemblée Claude Bartholone (*en photo ci-dessus*), de Hervé Morin, de Paul Quilès, de Bernard Norlain, Des Browne ou encore des experts comme Ward Wilson et Dave Stewart. Les textes des interventions seront prochainement disponibles.

<http://www.arretezlabombe.fr/2014/07/la-conference-internationale-en-video/>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc_nonukes



Le réseau des **Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit

plus de 800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment des conférences, des newsletters, des séminaires et des contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PNND : www.pnnd.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur France PNND, jeanmarie@pnnd.org • 06 73 02 43 38



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *La Lettre de Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur, patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03